



MAISONS DE LA
PROVIDENCE

"ACCOMPAGNER SUR LE CHEMIN DE LA VIE"

Aux familles et représentants de nos pensionnaires

22 juin 2021

INFORMATION CORONAVIRUS N° 22

Grâce aux importants efforts consentis depuis plus d'une année par les résidents et les familles, à la vigilance du personnel soignant et surtout à la campagne de vaccination menée tant auprès des résidents que du personnel, la vie au sein de nos Maisons retrouve peu à peu son cours habituel.

Dans le cadre de la dernière directive du Service de la Santé Publique du Canton du Valais, nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-après, **les quelques assouplissements appliqués dès le lundi 21 juin 2021.**

VISITES

- Les visites sont à présent **libres sur toute la journée** (comme auparavant), moyennant les mesures de protection adéquates.

OUVERTURE DE LA CAFETERIA

- La cafétéria est à nouveau ouverte **au public** dans le respect des ordonnances fédérales en matière de restauration.

Vous trouvez ci-après le tableau récapitulatif mis à jour. **Le type de mesures doit cependant toujours être différencié entre les résidents immunisés et les résidents non-vaccinés.**

Types de mesures	Mesures pour les résidents immunisés**	Mesures pour les résidents non-vaccinés
Port du masque par le résident	<ul style="list-style-type: none">• Port du masque recommandé uniquement lors des soins de proximité.	<ul style="list-style-type: none">• Port du masque recommandé
Activités collectives	<ul style="list-style-type: none">• Activité nécessitant une participation active :<ul style="list-style-type: none">- Groupe limité fixé par l'EMS• Activité passive (résidents assis avec respect des distances) :<ul style="list-style-type: none">- Nombre illimité	<ul style="list-style-type: none">• Activité nécessitant une participation active :<ul style="list-style-type: none">- Groupe limité fixé par l'EMS- Port du masque requis• Activité passive (résidents assis avec respect des distances) :<ul style="list-style-type: none">- Nombre illimité (port du masque)
Sorties de résidents	<ul style="list-style-type: none">• Promenades avec les proches à l'extérieur de l'EMS :<ul style="list-style-type: none">- Respect des mesures de protection- Périmètre illimité	<ul style="list-style-type: none">• Promenades avec les proches à l'extérieur de l'EMS :<ul style="list-style-type: none">- Respect des mesures de protection- Périmètre de marche autour de l'EMS

Types de mesures	Mesures pour les résidents immunisés**	Mesures pour les résidents non-vaccinés
Sorties de résidents (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Sorties chez des proches ou ailleurs autorisées : <ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures de protection Contrôle quotidien des symptômes Pas de quarantaine au retour Test recommandé (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Sorties chez des proches ou ailleurs autorisées : <ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures de protection Contrôle quotidien des symptômes Quarantaine au retour : <ul style="list-style-type: none"> 10 jours ou Test (*) négatif au 7^e jour : levée de la quarantaine ou Pas de quarantaine si tests négatifs à J0, J3 et J7 (J = jour / n° = nbre jours)
Visites	<ul style="list-style-type: none"> Durée et nombre de visites par jour et par résident : illimités Possible sans rendez-vous (à éviter les rassemblements de visiteurs) Formulaire rempli et signé à chaque visite pour permettre le traçage (1 formulaire par personne) Respect de toutes les autres mesures relatives aux visites (à l'entrée dans le bâtiment : désinfection des mains, port du masque fourni par les Maisons) Horaires des visites Montagnier et Orsières : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Libres sur toute la journée La cafétéria est à nouveau ouverte au public dans le respect des ordonnances fédérales des restaurants. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Collation ou repas avec les visiteurs autorisés : <ul style="list-style-type: none"> Lieu commun Respect des règles de protection 	<ul style="list-style-type: none"> Collation ou repas avec les visiteurs autorisés : <ul style="list-style-type: none"> Lieu isolé Respect des règles de protection
Repas d'anniversaire	<p>Possibilité d'organiser des repas d'anniversaire aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre 6 et 10 personnes au maximum (le résident et 9 accompagnants) Lieu séparé (jardin d'hiver à Montagnier et petite salle à manger à Orsières) Menu personnalisé Respect des normes de l'OFSP <p>Renseignements et réservations (une semaine à l'avance au moins) auprès de notre chef de cuisine, Eric Bruchez, au 027 777 24 65</p>	
Nouvelles entrées	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle quotidien des symptômes Pas de quarantaine Test recommandé (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle quotidien des symptômes Quarantaine : <ul style="list-style-type: none"> 10 jours ou Test (*) négatif au 7^e jour : levée de la quarantaine ou Pas de quarantaine si tests négatifs à J0, J3 et J7
(*) Tests (**) résidents immunisés	<ul style="list-style-type: none"> Test PCR ou antigénique rapide au 7^e jour sous réserve du consentement du résident. Résident vacciné : 14 jours après la 2^e dose OU après la dose unique pour les personnes ayant contracté la COVID-19. Résident ayant contracté la COVID-19 dans les 6 derniers mois. 	

Ce nouveau régime est bien entendu rendu possible pour autant qu'aucun cas COVID-19 ne soit diagnostiqué au sein de nos Maisons faute de quoi nous serions contraints, par les directives en vigueur du Service de la santé publique, d'appliquer à nouveau des mesures plus strictes.

Afin que cet assouplissement se prolonge durablement dans le temps, **nous comptons sur votre précieuse collaboration et vous recommandons de respecter rigoureusement les mesures de protection de l'OFSP qui sont maintenues.** Pour rappel chaque visiteur, à son arrivée, est prié de :

- Porter un masque **fourni par l'institution**, mis à disposition à l'entrée ;
- Se désinfecter minutieusement les mains ;
- Compléter le formulaire de visite (1 par personne).

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et espérons que l'annonce de ces nouvelles rassurantes laissent augurer une période estivale des plus agréables.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement et avec nos chaleureuses salutations.



Contacts

Patrice Michaud – Directeur – 027 777 24 05 – patrice.michaud@emsprovidence.ch

Pierre-Louis Abbet – Directeur des soins – 027 777 24 61 – pierre-louis.abbet@emsprovidence.ch